



COMMUNE DE WALHAIN

**Appel à projet
pour la location d'un centre médical**

Contexte :

Un nouveau quartier au cœur du village est sorti de terre. Celui-ci se situe au centre de Walhain et à proximité immédiate de tous les services déjà existants.

Cette nouvelle place « du Bia Bouquet » se veut conviviale mais aussi mixte. Nous y avons en effet panaché des logements locatifs et acquisitifs, pour des jeunes, des familles mais aussi des seniors. En plus de ces logements, nous avons conçu un bâtiment qui comporte, entre autre, une salle de quartier (lieu de convivialité, de réunion ou de cours collectifs entres autres fonctions), une surface commerciale et un « centre médical » comprenant 3 cabinets de 15, 15 et 18 m² disposant d'un évier, le tout avec salle d'attente, petite cuisine et sanitaires.



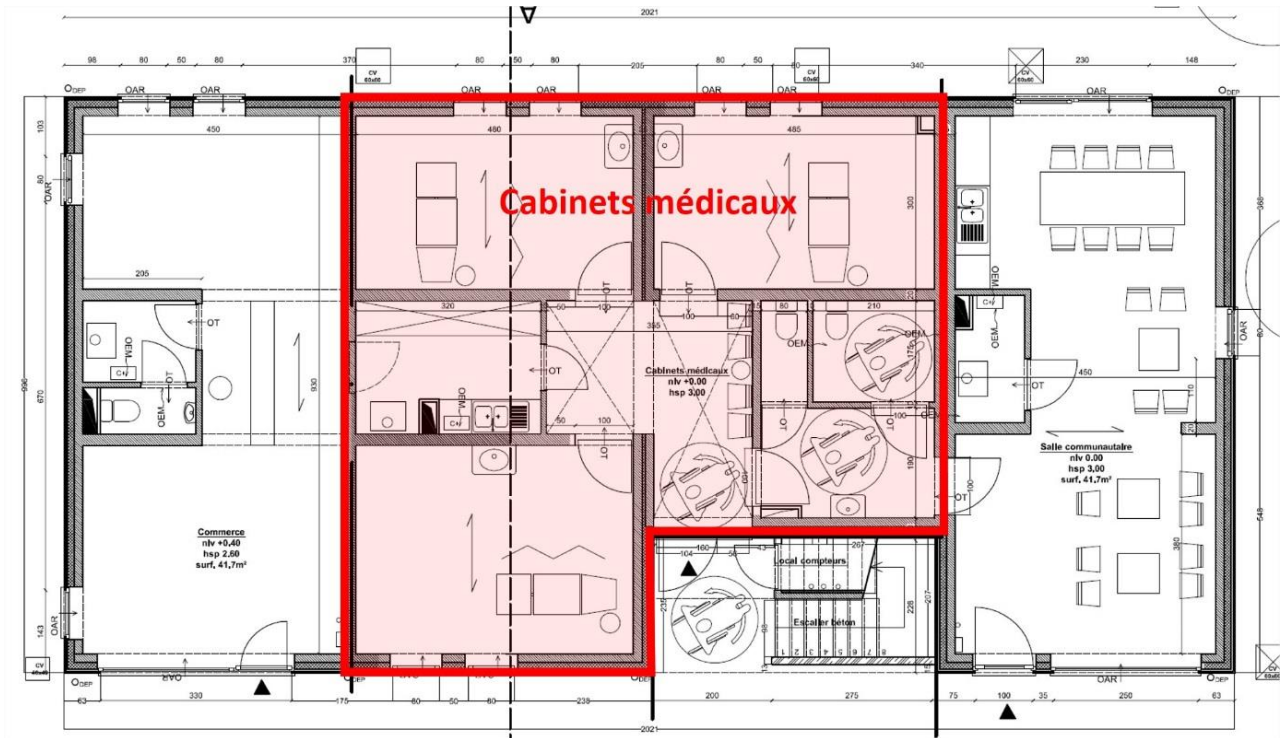
Vue d'ensemble du projet (partie haute)

Cet ensemble, propriété de la Commune de Walhain, est proposé à la location. Dans le cadre général du projet, qui se veut novateur, écologique et convivial, la commune souhaite que ce centre médical s'intègre parfaitement à l'ensemble et à sa finalité globale.

Le présent appel à projet s'adresse donc à toute structure existante, de quelque taille qu'elle soit ou à tout particulier souhaitant investir dans ce projet pour y développer un centre médical ou une antenne d'une structure existante, qui réponde autant que possible aux besoins des habitants du quartier et toute la commune en général.

Ce centre médical, d'une surface totale de 76 m², se situe dans un bâtiment mixte comprenant également une surface commerciale de 42 m² (également proposée à la location via un autre appel à projet) et une salle de quartier de 42m² également. Cette dernière est jointive avec le centre médical (voir plan) et partage les mêmes sanitaires. Elle peut donc, dans une certaine mesure, faire partie du projet pour utilisation occasionnelle et à des conditions à préciser dans le projet. Deux appartements se situent à l'étage et sont indépendants du projet.

Plans du centre (liseré rouge) :



Vues détaillées du centre médical :



Vue d'ensemble des cabinets (RDC)



Entrée des cabinets



Salle d'attente



Cabinet 1 – arrière – 15 m²



Cabinet 2 – arrière – 15 m²



Cabinet 3 – avant – 18 m²



Espace privé / cuisine



Sanitaires (dont un PMR)



Vue générale et environnement

L'appel à projet :

La commune de Walhain exprime les exigences suivantes :

1. L'ensemble de la structure « centre médical » sera louée sur base mensuelle et d'un seul tenant. Le locataire prendra donc l'ensemble de la structure en charge. L'ensemble est loué non meublé.
2. Un maximum de spécialités médicales est souhaité afin de répondre à un maximum de besoins.
3. Sans s'immiscer dans la gestion et le fonctionnement du centre, la commune souhaite pouvoir garder une vue régulière sur son évolution et la mise en adéquation avec les demandes et les besoins des citoyens.
4. Il ne s'agit pas de proposer un simple de prix de location mais bien de proposer un projet global, précisant les spécialités, horaires (généraux) mais aussi des activités ou dispositions particulières pouvant être intégrées à l'ensemble des services médicaux proposés.
5. Le bail sera conclu sous forme d'une convention dans laquelle diverses dispositions pourront être prises suivant le projet proposé et les desiderata des parties. Une évolution du projet de base est donc envisageable et même probable pour parvenir à un accord global des parties.
6. Le projet doit proposer, outre une offre financière de location mensuelle, un planning réaliste de mise en place du centre.

En ce qui concerne le choix du projet, celui-ci se portera sur celui qui s'intègre le mieux au projet global et qui répond le mieux aux besoins des citoyens en termes d'accès aux soins.

En pratique, un jury sera formé pour étudier les divers appels à projet et les noter de manière indépendante.

De manière à préciser leur jugement, des réunions avec divers porteurs de projet pourront être organisées.

C'est au final le Collège communal qui attribuera la gestion du centre et se chargera d'établir la convention finale régissant les droits et devoirs des parties.

Toute personne intéressée par cette structure peut s'adresser à notre agent du logement, en charge du projet, M. Nicolas Van den Steen soit par téléphone au 010/65.33.95 soit (préféablement) par e-mail à l'adresse nicolas.vandensteen@walhain.be. Toutes les informations nécessaires à l'établissement du projet pourront vous être fournies sur simple demande. Une visite est évidemment possible, voire nécessaire pour l'établissement de l'offre. Nous serons dans tous les cas ravis de prendre connaissance du projet ou du type d'activités proposé.

Le délai pour faire part de votre intérêt et votre participation à m'appel à projet est fixé au **lundi 18 mars**. Le délai de remise des projets est fixé au **lundi 1^{er} avril 2019**. Ceux-ci peuvent être soit déposés en mains propres dans les bureaux de l'administration, soit par courrier, soit (et toujours préféablement) par e-mail à l'adresse ci-dessus.